



**La Ville du Mée sur Seine recrute**  
**2 enseignants.es coordinateurs.trices**  
**2h/semaine**

Sous l'autorité de la coordinatrice du conservatoire, l'enseignant.e assure l'enseignement musical dans sa spécialité, et des missions d'éducation artistique et culturelle auprès de publics enfants, adolescents et adultes, en cours individuels ou collectifs au sein du Conservatoire de musique et de danse Henri Charny à vocation communale, composé de 29 enseignants et de près de 300 élèves.

Il.elle dirige et anime le département pédagogique dont il/elle a la charge. Il.elle organise et siège aux réunions de départements et aux réunions des coordinateurs, organisées et présidées par la coordinatrice du conservatoire.

**Missions :**

**Déroulement des cursus**

- Assure la bonne mise en œuvre des cursus figurant dans le règlement des études du conservatoire et tel que défini également dans le projet pédagogique d'établissement.
- Propose à la direction les mises à jour, les créations ou modifications de cursus opportunes en accord avec les professeurs de son département.
- Veille au suivi des élèves, en liaison avec les professeurs en ce qui concerne le niveau et l'orientation, avec la direction en ce qui concerne la vie scolaire, le comportement ou l'assiduité des élèves si ses collègues le sollicitent à ce sujet.
- Anime la vie pédagogique du département, notamment aux moyens de réunions de coordination de l'équipe pédagogique.
- Développe les actions conjointes avec les coordinateurs des autres départements et en transversalité avec d'autres services et les partenaires du conservatoire du territoire.
- Initie et valorise les activités de recherche et d'innovation au sein de son département.
- Veille au bon déroulement de l'organisation des épreuves intra-cycles et des examens de fin de cycles, en liaison avec la direction. Il/elle propose à la direction, en concertation avec les professeurs de son département, le nom des membres du jury pour les examens de fin de cycle et veille à ce que le choix des programmes d'examen soit en adéquation avec le projet pédagogique du département.

**Direction et animation d'une équipe pédagogique**

- S'implique à titre consultatif, à la gestion du personnel enseignant, en participant avec la direction, aux recrutements dans son département (remplacement ou création de poste).
- Veille à communiquer aux nouveaux professeurs de son département le projet pédagogique du département et l'informe des règles et du fonctionnement du service.
- Exerce un rôle de référent auprès des enseignants de son département.
- Assure chaque année la tenue de réunions du département dans le cadre des orientations pédagogiques pour garantir la cohésion d'équipe. Des comptes rendus de ces réunions sont rédigés et transmis à la direction pour information.
- Est responsable du bon fonctionnement de son département, d'un point de vue pédagogique (ex : recensement et diffusion auprès du secrétariat, des élèves inscrits aux examens...).

**Participation à la vie de l'établissement**

- Siège aux réunions de son département qu'il préside et aux réunions de coordinateurs.
- Peut être convié aux réunions internes et externes du conservatoire.
- Propose les mesures ou moyens qu'il estime nécessaires au bon déroulement des cours ou de la scolarité, y compris les activités collectives.

**Profil :**

- Titulaire du DE et/ou d'une expérience pédagogique et artistique significative
- Parcours artistique de référence
- Capacité à nouer des interactions et travailler en partenariat avec tous les acteurs
- Capacité d'adaptation aux différents publics (enfants, familles, collègues, élus...) et aux contraintes du service
- Avoir un esprit d'initiative et faire preuve d'une grande curiosité professionnelle
- Être autonome tout en rendant compte
- Discrétion, organisation, rigueur, polyvalence, disponibilité, mobilité
- Avoir le sens du service public et en partager les valeurs

**Informations complémentaires :**

- Selon le projet culturel de l'établissement, décentralisation possible des enseignements et activités sur l'ensemble du territoire
- Contraintes horaires et de congés, horaires variables et pics d'activités (semaine et week-end) en fonction des projets artistiques et des auditions.
- Temps de travail variable selon le statut de l'enseignant.e. Possible répartition du temps de travail et de l'activité entre plusieurs employeurs.
- Attribution de la part modulable de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE)

Transmettre votre CV avant le 31/09/2025 à : [christelle.hutzler@lemeesurseine.fr](mailto:christelle.hutzler@lemeesurseine.fr)